



Lyon, le 23/02/2015 / G.000000.2015.0012676.

Adresse de l'immeuble donné à bail

LES ALLEES CAVALIERES
134 RUE JOLIOT CURIE
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

MLE AOUZAL HABIBA

LES ALLEES CAVALIERES
134 RUE JOLIOT CURIE
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Les interlocuteurs à votre service			
Gestionnaire	: BERNASAC Marielle	04 72 69 12 09	
Comptable	: PASSOT Béatrice	04 72 69 07 19	

Référence : G.00857.6979.00001

Page N° 1/1

TVA Intra. :

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Porte	Type de lot
63	134		3	C33	APPARTEMENT 2 PIECES

ESPACE CLIENT

Pour vous identifier

Votre identifiant

A799AUA27967F

Votre mot de passe

QUITTANCE DE LOYER ou Indemnité d'Occupation

du 01/02/2015 au 28/02/2015 MENSUEL / AVANCE

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obtenues.

En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location.

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

Quittance	Débit	Crédit
LOYER PRINCIPAL	548,17	
PROVISION CHARGES	40,00	
TOTAL de la période (Euros.)	588,17	588,17

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : 11 997 900 515 A CAPITAL 428 000 EUROS - RCS 997 900 515 GARANTIE SOCANAB-128 RUE DE LA BRETTE 75208 PARIS CEDEX 08

AVIS D'ECHEANCE

du 01/03/2015 au 31/03/2015 MENSUEL / AVANCE

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes redevable du montant de la somme détaillée ci-contre que nous vous invitons à régler dès réception du présent avis.

Cet avis est une demande de paiement.

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

Relevé de compte	Débit	Crédit
01/02/2015 SOLDE ANTERIEUR	588,17	
10/02/2015 Prlvt du 10/02/2015 AOUZAL HABIB		588,17
LOYER PRINCIPAL	548,17	
PROVISION CHARGES	40,00	
TOTAL de la période du 01/03/2015 au 31/03/2015	588,17	
Montant net à payer (Euros.)	588,17	1.176,34

Prélèvement effectué sur le compte indiqué ci-dessous

Prélevé le : 10/03/2015

Montant prélevé : 588,17 Euros.

Compte : 04445456446

Titulaire du compte : AOUZAL HABIBA